

VALORISER LES SERVICES RENDUS PAR LES FORÊTS À LA SOCIÉTÉ

Investir dans les services écosystémiques FSC®



**DES FORÊTS™
POUR TOUS
POUR TOUJOURS**

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Les forêts sont au cœur de multiples enjeux. Elles sont sources d'une extraordinaire biodiversité, de facteurs essentiels de régulation du climat, porteuses de valeurs culturelles et émotionnelles, de développement économique et humain.

Pour répondre aux besoins actuels autant qu'à ceux des générations de demain, la gestion doit préserver et favoriser les fonctions et valeurs écologiques, sociales, culturelles et de production des forêts. **Cette gestion responsable des forêts est la raison d'être de FSC® (Forest Stewardship Council®).**

Le gestionnaire forestier a la capacité d'influencer la qualité des services que la forêt offre et dont nous bénéficions. Ces services sont appelés « **services écosystémiques** » et regroupent l'ensemble des bienfaits que nos sociétés retirent de la nature.

Aujourd'hui, seule la fonction de production de bois permet le financement de toutes les opérations réalisées en forêt. Les choix de gestion sont donc parfois très contraints par les impératifs économiques.

Pour garantir une gestion responsable de toutes les fonctions de la forêt, et pas seulement la fonction de production, FSC a donc développé une procédure dont l'objectif est de **soutenir et valoriser les 5 services écosystémiques préservés par les gestionnaires forestiers certifiés FSC.**



CARBONE



EAU



SOLS



BIODIVERSITÉ



LOISIRS

INVESTIR DANS LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

C'est reconnaître l'importance des **bienfaits que les forêts nous offrent.**

C'est **soutenir les acteurs locaux** impliqués dans la mise en œuvre d'une gestion forestière à forte plus-value environnementale et sociale.

PROJETS EN FRANCE

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD



AUX CONFINS DU NORD DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE... UN SITE EXCEPTIONNEL !

Le parc naturel régional des Vosges du Nord abrite un vaste massif forestier de 80 000 ha. Ces forêts sont riches et accueillent une biodiversité devenue rare. Elles forment, avec la forêt allemande voisine du Palatinat, un massif gigantesque de 250 000 ha : l'un des plus grands d'Europe. Ce territoire exceptionnel est reconnu par l'UNESCO et labellisé réserve de biosphère transfrontalière.

Dans ce territoire, les collectivités et les acteurs locaux sont fortement engagés dans un développement local respectueux des ressources, des patrimoines naturels et culturels et qui tient compte des générations futures. La mise en œuvre d'actions permettant le maintien de forêts à forte naturalité est au cœur du projet local.

Un site de ce massif forestier a ainsi été choisi pour mettre en place la procédure FSC® Services Ecosystémiques et a reçu la mention pour les services biodiversité et carbone. Il s'agit d'une propriété privée de 4 600 ha de forêts certifiées FSC autour de Dambach. La gestion du domaine est confiée à Evrard de Turckheim, expert forestier engagé de longue date dans la défense d'une gestion forestière plus proche de la nature et Président de Pro Silva France.



UN PROJET CONCRET ET MESURABLE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS

Les arbres de grande dimension, de part leur âge, ont été exposés à de multiples aléas (blessures, attaques par des champignons, pertes de branches, etc.) et sont souvent choisis par les pics pour y forer leurs nids.

De ce fait, ils abritent une multitude d'espèces, dont des **oiseaux remarquables** (chevêchette d'Europe, chouette de Tengmalm, pics noir, mar et cendré, gobemouche noir, etc.) et de **chauves-souris** (murin de Bechstein, grand murin, barbastelle, murin à oreilles échancrés). Ils peuvent aussi constituer le support d'un nid de cigogne noire.

Le **bois mort**, quant à lui, est **indispensable aux espèces de champignons et aux insectes** tels que le lucane cerf-volant.

Pour préserver et développer la biodiversité forestière, il est donc nécessaire de :

- **Laisser certaines parties de la forêt évoluer et vieillir librement ;**
- **Mettre en réseau ces petites forêts sauvages (1 à 10 ha) pour permettre aux espèces de se déplacer ;**
- **Maintenir de vieux et gros arbres isolés dans les peuplements exploités.**

ILS SOUTIENNENT LE PROJET

Ce projet est piloté avec le soutien d'acteurs fiables et reconnus : Groupement Forestier Vosges Nord (géré selon les principes Pro Silva), FSC France, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et LPO Alsace, avec la participation de WWF France à titre d'observateur.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



© Y. Müller



© PNR des Vosges du Nord

LES AMBITIONS DU GROUPEMENT FORESTIER VOSGES NORD

- 1** Désigner et protéger à long terme un réseau de forêts sauvages pour une surface d'au moins 50 ha ;
- 2** Identifier et sanctuariser 10 000 vieux arbres favorables à la biodiversité dans des peuplements exploités ;
- 3** Suivre l'évolution des espèces à haute valeur de conservation bénéficiant de ce réseau ;
- 4** Informer régulièrement les donateurs des résultats de leur mobilisation.

COMMENT M'ENGAGER DANS CE PROJET ?

Pour financer une parcelle de forêt et assurer son suivi écologique, je contacte les partenaires du projet :

- **Evrard de Turckheim**, Gestionnaire du projet : e.deturckheim@cf-expertise.com
- **Sébastien Morelle**, Naturaliste et Chargé de mission, Parc naturel régional des Vosges du Nord : s.morelle@parc-vosges-nord.fr



QUELS BÉNÉFICES POUR MON ENTREPRISE ?

1 Conservation

Vous participez à un **projet de préservation ou de conservation dans une/des forêts gérées de manière durable et responsable** respectant les exigences de la certification FSC. FSC est le seul système de certification considéré comme **robuste et crédible** par les grandes ONG environnementales internationales.

2 Transparence

Vous privilégiez un projet dont la **transparence** est assurée par la publication des documents de certification des services écosystémiques sur la base de données info.fsc.org.

3 Projet local

Vous avez la capacité de financer un **projet local**, contribuant au développement des forêts certifiées FSC. Vous pouvez établir un **lien direct entre vos produits et les forêts** desquelles ils sont issus ou mettre en place une **démarche plus globale** de préservation des forêts.

4 Crédibilité

Votre projet pourra répondre à certains **Objectifs Développement Durable de l'ONU**.

5 Données chiffrées et communication

Vous recevrez des **mesures chiffrées**, contrôlées par des organismes certificateurs indépendants. Les bénéfices du projet pourront être valorisés dans vos **reportings extra-financiers et RSE**. Vous pouvez également utiliser les mentions « *Services écosystémiques* » pour communiquer sur votre engagement.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la procédure Services Ecosystémiques, visitez notre page dédiée sur notre site internet [ONGLET CERTIFICATION / SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES](#).

L'équipe de FSC France se tient également à votre disposition pour toute demande sur la démarche et pour vous accompagner dans la mise en place d'un projet.

CONTACT

Magali Rossi – Chargée de mission forêt et développement régional

✉ m.rossi@fr.fsc.org

Maya Bentz – Responsable communication et développement

✉ m.bentz@fr.fsc.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

